

"Du coût et de l'emplacement des bureaux européens. Le Comité des régions aime l'Ardenne" dans Le Soir

Légende: En 1996, le Comité des régions, qui jusqu'alors occupait le même bâtiment que le Comité économique et social rue Ravenstein à Bruxelles, déménage et s'installe au 79 rue Belliard. En juillet 2000, le Comité des régions emménage au 92-102 rue Montoyer. Depuis juin 2004, il siège au 101 rue Belliard.

Source: W.B., Du coût et de l'emplacement des bureaux européens. Le Comité des régions aime l'Ardenne. Le Soir en Ligne. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Rossel et Cie SA, [10.06.2002]. Disponible sur <http://www.lesoir.be>.

Copyright: (c) Rossel & Cie SA - LE SOIR, Phodoc, Brussel, 2008

Le présent article est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

http://www.cvce.eu/obj/du_cout_et_de_l_emplacement_des_bureaux_europeens_le_comite_des_regions_aime_l_ardenne_dans_le_soir-fr-of12b03b-44a9-42a8-bb82-de0dc1b24780.html



Date de dernière mise à jour: 08/07/2023

Ce document a été dépublié pour des raisons de droits d'auteur.